

*Questions orales*

Avant le début des audiences, M. Bourassa a déclaré aux journalistes: «Ce n'est pas une question de politique sur laquelle les partis doivent s'affronter. C'est une question de bon sens économique».

C'est exactement ce que nous faisons depuis le départ. Nous avons refusé de préserver à tout prix une situation qui va en se dégradant. Nous avons refusé de prôner le protectionnisme. Nous avons eu la bonne idée et le courage de prendre des initiatives qui tiennent compte de notre potentiel de croissance. Voilà ce que nous avons fait.

**Des voix:** Bravo!

## LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Au cours de ces négociations, le premier ministre a cédé à propos de l'énergie, du bois d'oeuvre, de la potasse, de l'édition et des bardeaux.

Les Canadiens voudront pouvoir dire ce qu'ils en pensent. Quand le premier ministre déclare que nous ne concluons l'accord que si c'est dans l'intérêt national, les Canadiens se demandent s'il veut vraiment parler de l'intérêt du Canada.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, nous avons tous certaines ambitions. J'espère que le chef de l'opposition veillera à ce qu'à l'avenir cela ne le conduise pas à faire un procès d'intention aux autres députés.

Chacun sait que même le pire vaurien peut être le meilleur des patriotes. Nous en avons la preuve une fois de plus aujourd'hui.

**M. Broadbent:** Personne ne vous a accusé de cela.

**M. Blackburn (Brant):** Avez-vous déjà lu vos discours?

● (1440)

**M. Mulroney:** Chaque jour, le député nous chante le même refrain en commençant toujours par nous reprocher d'avoir bradé notre énergie, sans doute parce que nous nous sommes débarrassés du Programme énergétique national. Oui, nous nous en sommes débarrassés parce qu'il faisait du tort au Canada, parce que c'était dans l'intérêt de l'Ouest et de l'ensemble du pays.

C'est avec cette même ouverture d'esprit et ce même courage que le gouvernement négociera pour essayer de conclure un accord commercial global avec les États-Unis.

## LA DURÉE D'UN ACCORD ÉVENTUEL

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Le Canada a-t-il demandé au départ un accord de libre-échange d'une durée de 10 à 20 ans et a-t-il renoncé à cette exigence au cours de la dernière étape des pourparlers avec les États-Unis?

Si c'est le cas, pourquoi le gouvernement a-t-il cédé encore une fois devant les États-Unis sans rien obtenir de valable en

échange? Bref, pourquoi le premier ministre refuse-t-il d'agir en patriote? Pourquoi ne défend-il pas les intérêts du Canada?

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président . . .

**M. Riis:** Pat prend la défense du Canada.

**Mlle Carney:** . . . Le député confond, je pense, la durée . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**Mlle Carney:** S'ils ne veulent pas entendre la réponse, je ne suis pas tenue d'en fournir une.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mlle Carney:** Je pense que le député . . .

**M. le Président:** Je sais que les députés voudront accorder la courtoisie qui s'impose aux ministres qui répondent aux questions qu'on leur pose.

**Mlle Carney:** Monsieur le Président, les négociations se poursuivent sur certaines questions. La Chambre doit bien comprendre qu'il y a une nette différence entre la durée d'un accord international et la clause de résiliation.

Par exemple, l'Accord sur l'automobile, comme nous l'avons dit à la Chambre, est en vigueur depuis 22 ans et renferme une clause de résiliation d'un an.

Le NORAD, qui sera en vigueur tant que nous en aurons besoin, prévoit également une clause de résiliation d'un an.

Nous espérons que l'accord de libre-échange, si nous réussissons à en négocier un, restera en vigueur aussi longtemps qu'il sera avantageux pour les deux pays, et la question de la clause de résiliation ne sera plus qu'un détail technique.

## LE MÉCANISME DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS DONT LES DÉCISIONS SÉRAIENT OBLIGATOIRES

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, il est étrange que la disposition qui, selon la ministre, était l'un des points faibles de l'Accord sur l'automobile, à savoir sa clause de résiliation d'un an, soit devenue d'un seul coup avantageuse dans le cadre d'un accord global de libre-échange, même si l'Accord sur l'automobile est une chose différente et qu'il porte sur un seul secteur.

Le gouvernement a-t-il également renoncé à son exigence fondamentale relativement à un mécanisme de règlement des différends en matière commerciale, en vertu duquel les décisions seraient obligatoires pour le Canada et les États-Unis, en dehors des lois américaines sur les mesures de représailles en matière commerciale, sans rien obtenir en échange?

Si c'est le cas, pourquoi poursuivre ces pourparlers qui, d'un jour à l'autre, poussent de plus en plus notre pays vers une situation qui sera catastrophique pour les Canadiens?

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, le député dit que les clauses de résiliation sont un avantage ou un point faible. Selon moi, elles sont une réalité.